

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE FORCE OUVRIÈRE



« *Quand je revendique, c'est pour construire* »

Saint-Laurent Blangy, le 7 janvier 2014

COMMUNIQUE

Le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (SNSPP-PATS) tient à revenir sur la situation de son Syndicat qui, démocratiquement, a tenu son Congrès à ARCACHON au mois de novembre 2013.

Le « *groupuscule minoritaire* », qui n'est même pas capable de s'organiser sous la forme d'un syndicat, a en effet informé certains d'entre vous que le Tribunal de Grande Instance d'ARRAS avait suspendu les décisions prises par notre Congrès et prévu la nomination d'un administrateur provisoire en vue de la tenue d'un nouveau Congrès.

Sans critiquer une décision de justice, de surcroît provisoire, et dont nous faisons immédiatement appel, ses effets sont nuls. En effet, qui peut aujourd'hui croire que nos adhérents ne partagent pas la position adoptée lors du Congrès d'Arcachon au regard du soutien de tous les sapeurs-pompiers et PATS que nous rencontrons, nous, sur le terrain.

Ce « *groupuscule minoritaire* » n'a gagné que des dépenses supplémentaires à engager et nous force à aller plus loin dans notre combat.

Nous allons donc maintenant aller à leur niveau et poser les vraies questions :

- A qui profite ce combat ? En tout cas, pas à la défense des sapeurs-pompiers, des PATS et des adhérents !
- Que représente ce groupuscule ? Une poignée d'individus qui n'ont qu'un seul passe-temps, détruire ce qu'ils n'ont jamais construit !
- Que recherchent-ils ? Mettre la main sur les cotisations des adhérents... Pour une action syndicale ? Laquelle...
- Sur quoi se fondent leurs actions ? Sur une analyse juridico-judiciaire des statuts alors que eux-mêmes, ne respectent pas ceux qu'ils sont censés faire appliquer...

Nous devons donc agir tous ensemble pour que ce « *groupuscule minoritaire* » comprenne qu'on ne peut agir ainsi.

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
[www. Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org

Nous allons à ce titre vous préparer un document « *sommaire* » qui va retracer :

- L'état des procédures (plainte pénale contre certaines personnes membres de ce groupuscule, administration provisoire de la Fédération Nationale des Agents des Collectivités Territoriales de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (FNACT – CFTC) , etc. ;
- La gestion de la FNACT-CFTC et de ses dirigeants (restez assis quand vous le lirez !)
- Les délits et infractions commis par ce groupuscule qui vole les fichiers des adhérents, utilise une ex-salariée pour organiser ses basses manœuvres ;
- Leurs échanges entre eux où vous verrez toute l'importance de l'avenir de la filière Sapeurs Pompiers et leurs intérêts. Nous nous permettrons également de faire quelques commentaires !

Nous allons également prendre contact avec l'ensemble des collègues qui nous suivent dans cette démarche car, croyez nous, nous n'avons jamais été aussi forts qu'aujourd'hui.

Nous avons accepté pendant près de deux mois, de croire à une solution intelligente entre personnes responsables. Mais, au fond, entre un Syndicat, dont la priorité est la défense des agents des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), et des individus, dont l'unique objectif est de récupérer de l'argent (pour en faire quoi ?), le fossé était trop grand.

Nous nous sommes trompés car, comme le dit un proverbe familial, « d'un âne, nous n'en faisons jamais un cheval de course » !

Joyeuse année 2014, et vive le SNSPP-PATS FO !

Le SNSPP-PATS FO